

Mot du maire



Un été teinté Covid-19

L'été 2020 va passer à l'histoire. Sur fonds de Covid-19, nous reprenons lentement nos activités, en nous adaptant aux nouvelles règles de fonctionnement en société. Distance, masques, lavage des mains, adaptation de nouvelles pratiques commerciales. Malgré tout ces inconvénients, nous avons repris le Marché champêtre et les Mercredis de l'Agora. Merci à la population locale et régionale qui fait preuve d'un comportement très respectueux dans les circonstances ! On continue de s'adapter et on a hâte à la rentrée ! Nous sommes optimistes à l'effet que nous réussissons, avec des efforts à limiter une potentielle 2^{ème} vague, ou mieux, à contenir les gripes saisonnières et autres épisodes de malaises. On continue !

Une application plus sévère de certains règlements municipaux

St-Narcisse est reconnu comme un village fier. Et avec raison. Nous prenons soin de notre environnement. Nous nous efforçons d'entretenir nos espaces verts et les abords de nos bâtiments industriels, commerciaux, de même que nos fermes pour que ce soit agréable à regarder et à y vivre. Par ailleurs, nous remarquons que certains concitoyens ont plutôt tendance à se répandre ou à entreposer des matériaux, des véhicules, divers objets sur leurs terrains et de façon désordonnée. Nous souhaitons sensibiliser ces citoyens au fait que le règlement sur les nuisances permet à la municipalité d'intervenir afin de faire nettoyer et ramasser de tels éléments qui se retrouvent sur les terrains.

Ainsi, nous voulons faire savoir à toute la population que les officiers municipaux responsables du règlement sur l'urbanisme feront les démarches nécessaires afin d'apporter les correctifs nécessaires sur les propriétés des fautifs. Nous avons donné le mandat à nos inspecteurs de rencontrer les citoyens qui doivent se ramasser pour les informer de leurs obligations en lien avec le règlement. Au besoin, si cela s'avère nécessaire, des constats d'infractions pourront être émis.

- ◇ « Monsieur le maire ! On paie des taxes, on a bien le droit de faire ce qu'on veut sur notre terrain ?
- ◇ En partie c'est vrai, mais il y a une réglementation à respecter et des permis à demander comme pour s'installer une piscine, installer une haie, planter des arbres, construire une remise, réaliser différents menus travaux de rénovation, etc... Nos inspecteurs sont là pour répondre à vos questions et vous aider à la réalisation de vos projets. Par contre, certaines activités sont illégales comme de l'entreposage de véhicules non immatriculés, certaines constructions, l'amas de ferraille ou de tas de bois, un abri tempo en période estivale ou même des constructions inachevées. Le règlement sur les nuisances est très clair.
- ◇ Oui, mais ça dérange personne que je garde des vieux véhicules ou du bois sur mon terrain ! Je veux me faire un camp forestier avec ce bois-là !
- ◇ Peut-être que ça ne dérange pas ton voisin immédiat...ou qu'il est trop timide pour te le mentionner. Si tu veux te bâtir un camp forestier, entrepose ton bois là où tu vas construire ton camp ! Si tu as des choses que tu veux conserver, conserve-les à l'intérieur d'un bâtiment, pas dans un abri tempo non plus ! Aimerais-tu voir tes voisins laisser plein de choses alors que toi, tu fais des efforts pour garder ta propriété en bon état ?
- ◇ On sait bien...la municipalité veut tout faire pour collecter des taxes pis nous empêcher de vivre !
- ◇ C'est faux. La municipalité agit de façon à ce que toutes les résidences puissent conserver leur juste valeur marchande.
- ◇ OK, mais y'en a qui sont bien pires que moi dans certains rangs !
- ◇ On va traiter tout le monde de façon équitable. Naturellement, certains propriétaires auront plus de travail à faire pour se conformer, mais nous serons tenaces dans l'application de notre règlement sur les nuisances.»

Alors GO ! Au ménage tous ensemble.

Bonne rentrée tout le monde !

Guy Veillette, maire

À NE PAS MANQUER!

⇒	Lecture de compteur d'eau - Nouvelle formule	p.2
⇒	Travaux de réfection - Rue de l'Église et rang 2 Nord	p.2
⇒	Bureau municipal - Retour aux heures régulières	p.2
⇒	Gymnase et salle d'entraînement - Session d'automne 2020	p.3
⇒	Piscine Le Tremplin - Annulation	p.3
⇒	Ouverture temporaire de la bibliothèque - Retour des livres	p.4
⇒	Dépôt de recyclage sur les terrains municipaux	p.4
⇒	Dépôt pour le recyclage des « SerPuARiens »	p.4
⇒	Recherche - Responsable à la Bibliothèque municipale	p.5
⇒	Les Mercredis de l'Agora - 2 et 9 septembre 2020	p.6
⇒	Quelques informations de votre service d'urbanisme	p.6
⇒	Marché champêtre de Saint-Narcisse et vente de garage	p.7
⇒	Activités - Programmation et inscription	p.8-10
⇒	Formulaire d'enregistrement de chien	p.11
⇒	Calendrier de septembre	p.12



Lecture de compteur d'eau - Nouvelle formule

Une nouvelle formule a été mise de l'avant pour la lecture de votre compteur d'eau. Cette lecture devra être prise directement par le propriétaire et/ou une personne attitrée à le faire sur un formulaire qui vous sera posté. Il est possible également d'aller le compléter en ligne sur notre site Internet à l'onglet « Info citoyen » - Lecture de votre compteur d'eau ou sur le formulaire ci-dessous. La date limite pour recevoir votre lecture est le **15 septembre 2020**

Il est essentiel que le relevé de lecture de chaque compteur nous soit retourné rapidement afin d'éviter des pénalités prévues à l'article 8.4 du règlement numéro 2012-03-484, soit par la poste ou vous pouvez le déposer directement dans la boîte bleue à l'extérieur près de la porte d'entrée du bureau municipal.

Merci de votre collaboration!



LECTURE DE VOTRE COMPTEUR D'EAU 2020

Date de la lecture	jour / mois / année	
Propriétaire de l'immeuble		
Adresse du propriétaire:		
Adresse où se trouve le compteur si différente:		
Téléphone et/ou cellulaire	Tél.:	Cell.:
Numéro du compteur:	Lecture du compteur en gallon	Lecture en mètre cube
	Ex: 0 000 000 gal (inscrire le 0 qui ne bouge pas)	Ex.: 000.00 m³ (important de mettre le point et les chiffres après)
1=		
2=		
3=		
4=		
5=		
6=		
7=		
8=		



Travaux de réfection rue de l'Église et Rang 2 Nord

Nous vous informons que les travaux concernant la reconstruction d'un tronçon de la rue de l'Église entre le cimetière et le rang des Chutes Nord ainsi qu'une portion du rang 2 Nord à partir de la route Trépanier jusqu'au 3e Rang, débiteront le lundi 14 septembre.

Merci de votre collaboration!



Bureau municipal - Retour aux heures régulières

Veillez prendre note qu'à partir du mardi 8 septembre 2020, les heures d'ouverture pour le Bureau municipal seront de **8h30 à 12h et de 13h à 16h**.

Merci !

Gymnase et salle d'entraînement - Session d'automne 2020

Vous voulez vous remettre en forme ou garder la forme, le gymnase de Saint-Narcisse est là pour vous, un service de proximité ! Vous y retrouverez une salle d'entraînement ainsi qu'un plateau sportif permettant l'organisation de sports tels que le badminton, le hockey cosom, le volleyball ou tout autre sport qui pourrait vous intéresser. **À noter qu'en raison de la pandémie aucun équipement ne vous sera fourni.**

Du 7 septembre au 19 décembre 2020 (15 semaines)

Heures d'ouverture:

- Du lundi au vendredi : 16h à 21h
- Le samedi : 9h à 12h



La tarification

Pour la salle d'entraînement, 80\$ pour une session ou 6\$ par visite. Il est possible d'acheter une carte pour 10 visites au coût de 50\$.

Pour le badminton, 100\$ pour un terrain (ou 10\$ par jour par terrain).

Pour les sports de groupe au gymnase, Il suffit de vous informer au responsable afin de connaître les plages disponibles ainsi que les tarifs en vigueur.

Pour rejoindre le personnel de la salle d'entraînement :

- **Composez le 819-840-4312, extension 4026.** Composez l'extension dès que vous entendez la messagerie vocale lorsque l'école est fermée. Vous pourrez laisser un message.
- Suivez-nous sur la page Facebook: Gym St-Narcisse

**Le port du masque
est obligatoire
en tout temps**



Piscine Le Tremplin - Annulation

ANNULATION du bain libre et des activités aquatiques offerts à la session automne 2020.

FERMETURE TEMPORAIRE POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Réouverture et horaire du bain libre

Mercredi 13 janvier 2021

De 18h30 à 20h30

Merci de votre compréhension!



Danie Crête



OUVERTURE TEMPORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE RETOUR DES LIVRES



Exceptionnellement pour le retour des volumes sans pénalité, la bibliothèque ouvrira ses portes le **mercredi 9 septembre de 15h à 19h**. Des bacs seront placés à l'entrée afin que vous déposiez vos volumes qui devront être en quarantaine 72 heures avant d'être traités.

Compte tenu qu'aucune circulation ne sera autorisée à l'intérieur de la bibliothèque, nous vous demandons de respecter les mesures de distanciation émises par la direction de la santé publique.

Dans le prochain Info municipal, nous vous indiquerons les nouvelles procédures de fonctionnement pour la réouverture de la bibliothèque prévue pour le **début octobre**.

Merci de votre compréhension et de votre patience!

L'équipe de la bibliothèque.

Bibliothèque Gérard-Desrosiers
B-511, rue Massicotte, Saint-Narcisse
418-328-4430, biblio001@reseaubibliocqlm.qc.ca

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



Dépôt de recyclage sur les terrains municipaux derrière l'Atasol - Récupération de pneus - branches - feuilles et métaux



⇒ Vous pouvez vous départir de vos pneus et ceux-ci **devront être déjantés et ne devront pas excéder 24 pouces**.

⇒ Vous pouvez également apporter vos feuilles (sans les sacs), vos branches ainsi que des vieux métaux.



⇒ **En aucun temps il n'est permis d'y laisser des matériaux de construction, meubles, matelas ou électroménagers, sous peine d'amende.**



⇒ Ce site est sous surveillance de caméras.

⇒ **En dénonçant des récalcitrants, vous nous aidez à garder ce site ouvert à la population.**

⇒ **Gardons notre municipalité propre en utilisant ce site d'une façon responsable!**



Dépôt pour le recyclage des « SerPuARiens »

Nous vous rappelons que la municipalité a aménagé un dépôt à l'intérieur du garage municipal afin de vous offrir un service de recyclage d'appareils électroniques désuets dont vous ne vous servez plus. (Ex. ordinateurs, téléviseurs, téléphones, radios, etc.).

Vous n'avez qu'à vous présenter au bureau de la municipalité au 353, rue Notre-Dame, du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h.

Recherche - Responsable à la Bibliothèque municipale

Sous la supervision du directeur général et secrétaire-trésorier, **le ou la responsable** accomplit les tâches suivantes:

Responsabilités

- Assure la gestion quotidienne du prêt de livres à la Bibliothèque municipale; à cet effet:
 - Assure le prêt, le retour avec les usagers et l'échange des livres, en fonction des standards et modalités de fonctionnement établis avec le Réseau Biblio;
 - Assure une rotation des livres afin de présenter des nouveautés de façon régulière;
 - Réalise les achats de la collection locale en conformité avec la politique d'approvisionnement du Réseau Biblio;
 - Assure le suivi et l'inventaire des collections qui sont propriété de la bibliothèque;
- Effectue la promotion de la bibliothèque par le biais d'une chronique mensuelle (10 fois/an) dans l'Info municipal;
- Encourage l'utilisation des services complémentaires offerts par le Réseau Biblio (livres et ressources numériques) par les usagers; à cet effet, propose des activités d'initiation aux ressources numériques aux usagers;
- Anime la bibliothèque par l'organisation de 2 activités par année (excluant les animations proposées par l'agente culturelle de la MRC des Chenaux); (exemples: activité pour enfants, présentation par un auteur, conférence, poésie, atelier/rencontre avec artiste, peinture en direct, concert intime, etc.);
- Produit et soumet les rapports demandés (tant par le Réseau Biblio que par la municipalité) aux dates demandées;
- Voit au maintien du bon ordre lors des activités;
- Est conciliant (e) face aux autres utilisateurs de la Bibliothèque municipale;
- Est ponctuel (le) et se présente aux heures d'ouverture qui sont déterminées par résolution du Conseil municipal;
- Établit une liste de remplaçants qui, en cas d'absentéisme, pourront assurer le service aux citoyens;
- Encourage l'implication bénévole des usagers et facilite leur accessibilité aux installations afin de réaliser leurs tâches;
- Effectue tout autre mandat ou tâche normalement reliée à sa fonction lorsque les circonstances le demanderont ou à la demande du Directeur général;
- Prend soin des équipements de la municipalité et tient un inventaire à jour;
- La rémunération et autres conditions de travail sont fixées par résolution de Conseil au début de chaque exercice financier.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, vous devez vous présenter avec votre curriculum vitae au bureau de la municipalité entre 8h et 16h, du lundi au vendredi, au 353, rue Notre-Dame à Saint-Narcisse.

Les Mercredis de l'Agora - 2 et 9 septembre 2020 dès 20h

2 septembre 2020: Pur Sang Country Band dès 20h!

L'unique occasion de porter votre chapeau de cowboy et vos bottes!!!

Le Pur Sang Country Band vous offre un répertoire varié des succès de la musique country anglophone!

Des airs connus et festifs pour vous permettre, pendant un moment, d'oublier tous vos tracas et ne laisser place qu'au plaisir!!

Bienvenue aux danseurs!



9 septembre 2020: Hommage aux Cowboys Fringants avec le groupe la Grand-Messe dès 20h!

Retrouvez toute l'ambiance festive des Cowboys Fringants! Le groupe est tellement similaire à la formation originale, qu'ils ont même joué à la place des 'vrais' lors de leur lancement d'album!

Avec toutes ces années d'amitié et de complicité, le groupe cherche maintenant à rassembler tous et chacun pour célébrer les grands classiques francophones des Cowboys Fringants.

Grâce à leur énergie des plus festives, vous ne saurez faire autrement que de danser et chanter à tue-tête avec La Grand-Messe!

On vous attend en grand nombre pour terminer la saison en beauté!!!



Quelques informations de votre service d'urbanisme



Déclaration de travaux; Demande de permis et certificats d'autorisation; Demande d'information générale pour le service d'urbanisme - Une façon simple de procéder...

Avec le beau temps qui est à nos portes, la MRC a mis en place des outils efficaces et simples d'utilisation sur sa **page d'accueil**.

Comme démontré ici, vous avez accès à des boutons assignés à la demande qui vous convient pour accéder au formulaire en ligne.

Bien entendu si vous ne disposez pas d'internet ou n'êtes pas en mesure d'utiliser les outils numériques, vous pouvez communiquer directement avec les inspectrices au **819 840-0704**.

Les hyperliens sont les suivants :

Déclaration de travaux : <https://www.mrcdeschenaux.ca/declaration-de-travaux/>

Demande de permis et certificats d'autorisation : <https://www.mrcdeschenaux.ca/demande-de-permis-et-certificats-dautorisation/>

Demande d'information générale pour le service d'urbanisme : <https://www.mrcdeschenaux.ca/demande-dinformation-generale-pour-le-service-durbanisme/>

Marché champêtre de Saint-Narcisse



Voici les dates des 2 derniers Marchés de la saison

- ◆ 6 septembre
- ◆ 4 octobre dernier Marché et Vente de garage

Il ne reste que 2 Marchés pour venir encourager les artisans et les marchands agroalimentaires locaux, les dimanches **6 septembre et 4 octobre prochains.**

Les exposants sont ouverts à préparer votre commande à l'avance. Vous pouvez donc communiquer directement avec eux. Suivez notre page *facebook* pour connaître lesquels seront présents les **dimanches 6 septembre et 4 octobre.**

Des mesures sanitaires sont mises en place pour respecter les recommandations de la santé publique. Nous vous demandons donc votre coopération lors de votre visite.

On vous attend en grand nombre !



Le Marché champêtre de Saint-Narcisse organise sa traditionnelle « Vente de garage communautaire » **le 4 octobre** lors de la dernière journée du Marché. Ne manquez pas l'occasion de vous inscrire en tant que vendeur! Évidemment, des mesures sanitaires liées à la Covid-19 devront être respectées.

Considérant que le Marché reçoit tout au long de la saison des exposants de partout dans la MRC des Chenaux, nous invitons aussi les citoyens de toutes les municipalités de la MRC des Chenaux et d'ailleurs à participer à cette vente de garage communautaire. Puisque le Marché a lieu beau temps, mauvais temps, en cas de pluie, le Marché se tient à l'intérieur de la salle municipale de Saint-Narcisse. Les participants à la vente de garage pourront alors profiter des abris du marché à l'extérieur. Nous prenons les réservations **jusqu'au 27 septembre 2020.**

Pour réserver votre place, veuillez nous contacter par courriel à marchestnarcisse2016@gmail.com ou en envoyant un message par notre page *facebook* et nous vous retournerons un formulaire à compléter.

Le coût est de 15 \$ par table. Afin d'en faire profiter à plus de gens possible, nous limitons la location à une table par famille. Premier arrivé, premier servi.

En attendant, **on se voit au marché du 6 septembre,** toujours de 10h00 à 15h00, sur le site de l'Agora de St-Narcisse. Au plaisir!

Annabelle, Éliane et Josiane



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Prendra soin
de **SOI**
en prenant soin
de **L'AUTRE** !

100, RUE DE LA VALLÉE, 10000 ST-LUC DE VINCENNES, QUÉBEC Q1R 1R7 ☎ 418 289-1390 / Ste-Thècle 1 888 244-1390
100, RUE DE LA VALLÉE, 10000 ST-LUC DE VINCENNES, QUÉBEC Q1R 1R7 ☎ 418 289-1390
100, RUE DE LA VALLÉE, 10000 ST-LUC DE VINCENNES, QUÉBEC Q1R 1R7 ☎ 418 289-1390

SERVICES OFFERTS

Formation
Conférence
Atelier
Café-jasette
Partage d'expérience
Aide à la recherche
Bénévolat

Surveillez notre page Facebook
[@aidantsvalleebatiscan](#) pour suivre nos
activités. Si les directives de la santé publique
changent en lien avec le COVID-19, certaines
activités pourraient être reportées ou
disponibles sur Zoom uniquement. Merci !

PROGRAMMATION SEPTEMBRE 2020

Café-jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.



Le 15 Septembre, de 13h15 à 15h00

St-Luc-de-Vincennes, 2^e étage



Le 17 Septembre, de 13h15 à 15h00

Ste-Thècle, local 217



INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

Groupe de soutien au deuil



Vous pourrez venir partager en toute confiance avec des gens qui, comme vous, vivent le deuil d'un proche. Lors de ces rencontres, vous serez invités à explorer les différentes étapes du deuil et vous outiller pour parvenir à traverser cette épreuve.

L'APPU Association des Personnes
Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.



1^{ère} rencontre

Le 16 Septembre 2020

13 h 15 à 15 h 00

St-Luc-de-Vincennes, 2^e étage



INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

Formation: Lorsque la maladie cognitive s'invite chez soi

Une formation comportant 5 rencontres (aux 2 semaines), d'une durée de 2hres. Ces rencontres ont pour objectif de vous apprendre à distinguer les différentes maladies neurodégénératives et de vous outiller en tant que proche aidant accompagnant une personne ayant un déficit cognitif.

L'APPU Association des Personnes
Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.



1^{ère} rencontre

Le 21 Septembre de 10 h 00 à 12 h 00

Local 217, Ste-Thècle



INSCRIPTION OBLIGATOIRE !



Journée de ressourcement

Prendre plaisir à se faire du bien.

Présenté par Line Bolduc, cette conférence vise à vous outiller afin de mieux prendre soin de vous. Lors de ce moment, vous pourrez en apprendre davantage sur vous-même puisque différents exercices vous seront proposés afin d'améliorer votre connaissance de soi. Venez partager un beau moment avec nous et avec vous !

Quand : Mercredi 23 Septembre

Heure: 13 h 15

Où: Salle Aubin, 301 rue St-Jacques, Ste-Thècle

Coût: GRATUIT



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

avant le 18 septembre !

L'APPU Association des Personnes
Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.

Atelier Aider sans se brûler

Venez-vous informer pour obtenir des trucs et des astuces pour prendre soin de votre SANTÉ psychologique!



Le 29 Septembre, de 13h15 à 15h00

St-Luc-de-Vincennes, 2^e étage



Le 1^{er} octobre, de 13h15 à 15h00

Ste-Thècle, local 217



INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

Il est OBLIGATOIRE de réserver par téléphone pour toutes les activités, puisque celles-ci ont des places limitées. Vous pouvez également participer à certaines activités via Zoom, Au plaisir de vous y voir! # 819 840-0457 (St-Luc) ou 418 289-1390 (Ste-Thècle)



COLLECTE D'INFORMATION ANONYMES

CISAILLE 2020

PROGRAMME DE LUTTE À LA PRODUCTION ET AU TRAFIC DE CANNABIS

CONTACTEZ: AGENT WILLIAM TURCOTTE 12653

POSTE DE LA MRC DES CHENAUX: (418)-325-2272

Cours de yoga

Lundi soir 19h à 20h à la salle municipale de Saint-Narcisse

Premier cours d'essai gratuit le lundi 14 septembre, ouvert à tous!

Session de 8 cours pour le prix de départ de 55\$. Un minimum d'inscription est requis pour démarrer la session. Apportez votre tapis, masque requis pour les déplacements dans la salle.

Karine Martel

Professeure certifiée Yoga Alliance

Inscription et informations au 819-383-2384 ou martelk88@hotmail.com



VIACTIVE

Début MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020

À la salle municipale de 9h30 à 10h30

Nous avons bien hâte de revoir tout notre monde.

BIENVENUE À TOUTES & TOUS.

N'oubliez pas votre masque.



Info: Lise Cossette 418 328-3656.



École de danse Clémence et Loïska Carpentier

Cours de danse pour enfants de 3 ans et plus et adolescents

Tous les mercredis soirs d'automne à partir du 16 septembre 2020 (13 semaines).

18h : 3 à 6 ans - Ballet-jazz et ballet classique

19h : 7 à 10 ans - Jazz et Hip Hop

20h : 11 ans et plus - Jazz et Contemporain

Faites vite, places limitées!

Informations et inscriptions

819-247-0497 www.danse.fun



Résidences des Chenaux

(541, RUE MASSICOTTE À SAINT-NARCISSE)

3 logements à louer pour personne 55 ans et plus, libre immédiatement.

Nouveau: seulement 25% de votre revenu

Pour information: Carole Cossette 819 692-2569





Tissage, couture, tricot, cuisine, artisanat et conférences

Un groupe dynamique, le Cercle de fermières Les Genevoises, vous invite à sa première réunion le mercredi **9 septembre 2020 à 19 h 30** au local situé au sous-sol de la Salle Léon-Simon, (à côté de l'Église) à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Nous vous présenterons les activités de l'automne. Si notre programmation vous intéresse, il vous en coûtera 30\$ pour être membre ce qui inclut un abonnement à la revue L'Actuelle, revue des Cercles de Fermières du Québec publiée 5 fois par année.

Les activités se déroulent le jour, le soir ou les fins de semaine. Ce n'est pas nécessaire d'être une fermière pour faire partie du Cercle. Il faut avoir le goût d'apprendre et de transmettre notre patrimoine dans le plaisir et la bonne humeur.

Nous avons mis en place un protocole sanitaire en raison de la COVID-19; c'est en toute sécurité que vous pourrez vous présenter lors de notre première rencontre. Toutefois, nous désirons vous informer que nous sommes à l'affût des consignes gouvernementales et nous respecterons celles-ci le cas échéant.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si des informations additionnelles s'avèrent nécessaires.

Au plaisir de vous y rencontrer,

Cercle de fermières Les Genevoises
 Claude Panneton, présidente, 418-362-2154
 Lise Larocque, secrétaire, 819-692-5734
lesgenevoises2019@hotmail.com
 Suivez-nous sur Facebook : Cercle de Fermières Les Genevoises



Surplus de légumes ou de fruits dans votre potager... Pensez à partager avec Des Chenaux Récoltes

Votre potager vous offre plus que votre besoin ? Vous avez un arbre qui croule sous les fruits ?
 Vous pourriez partager vos surplus de fruits et légumes avec votre communauté !

Afin de limiter le gaspillage alimentaire, nous pourrions venir avec une équipe de citoyens-cueilleurs pour procéder à la récolte! Sachez que nous acceptons aussi les dons de denrées que vous auriez récoltés en trop!

Les récoltes seront partagées entre vous, les cueilleurs et des organismes communautaires de la MRC! Pour les dons, l'ensemble sera distribué aux organismes communautaires de la MRC.

Contactez-nous par courriel deschenauxrecolte@mrcdeschenaux.ca ou via notre page Facebook Deschenauxrecolte.
 Cette proposition est valable aussi pour nos maraîchers !
 Merci pour cette entraide mais aussi pour votre geste anti-gaspillage!

Des Chenaux récolte-Facilitateur de cueillettes des surplus d'entreprises maraîchères, d'arbres fruitiers et des potagers privés dans la MRC Des Chenaux.

Courriel : deschenauxrecolte@mrcdeschenauxrecolte.ca
www.deschenauxrecolte.com
 Facebook : [deschenauxrecolte](https://www.facebook.com/deschenauxrecolte)



Enregistrez votre chien - Avis important à tous les propriétaires de chien

Tous les propriétaires d'un chien, **doivent remplir un formulaire d'enregistrement même si celui-ci est enregistré à la municipalité via votre compte de taxes.** Pour enregistrer votre chien, vous devez **compléter et retourner le formulaire ci-dessous** soit par la poste au 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, G0X 2Y0 ou venir le porter directement au bureau de la municipalité.

Vous pouvez également le compléter en ligne sur notre site Web à l'onglet INFO CITOYEN / Formulaire d'enregistrement de chien.

Formulaire d'enregistrement de chien à nous retourner

Coordonnées du ou des propriétaire(s) :

1. Nom du ou des propriétaire(s) : _____
2. Adresse : _____
3. Téléphone : _____ et /ou Cellulaire : _____
4. Courriel : _____

Renseignements sur le chien :

1. La race ou le type : _____
2. Le sexe : _____
3. La couleur : _____
4. L'année de naissance : _____
5. Le nom : _____
6. Les signes distinctifs : _____
7. La provenance : _____
8. Son poids si de 20kg (44 livres) et plus : _____
9. S'il y a lieu, la preuve que le statut vaccinal du chien contre la rage est à jour, qu'il est stérilisé ou micropucé ainsi que le numéro de la micropuce ou un avis écrit d'un médecin vétérinaire indiquant que la vaccination, la stérilisation ou le micropuçage est contre-indiqué pour le chien :
Numéro de la micropuce : _____
10. S'il y a lieu, le nom des municipalités où le chien a déjà été enregistré ainsi que toute décision à l'égard du chien rendue par une municipalité locale en vertu du présent règlement ou d'un règlement municipal concernant les chiens :
Municipalités : _____
11. Numéro de la médaille : _____ **Si vous n'avez pas de médaille de la municipalité, contactez-nous: 418-328-8645 poste 2221**

Déclaration et signature

Je déclare que :

- ◇ Tous les renseignements contenus dans la présente demande sont exacts;
- ◇ Je m'engage à rectifier auprès de l'autorité compétente tout renseignement contenu aux présentes dès qu'il surviendra un changement;
- ◇ Si je devais me départir de l'animal visé par les présentes, je m'engage à faire connaître à l'autorité compétente l'identité, l'adresse et le numéro de téléphone du nouveau gardien.
- ◇ J'ai pris connaissance du règlement numéro 2020-03-559, concernant les chiens et les animaux en général.

Signature du ou des propriétaires

Date

Réservé à l'autorité compétente

Demande reçue le :

Nombre de chiens accordés :

Demande refusée en totalité le :

Demande refusée en partie le :

Motifs :

Municipalité de Saint-Narcisse

SEPTEMBRE 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1 	2 Agora 20h Spectacle Fadoq Pétanque 18h30	3 	4	5
6 Marché champêtre 10h à 15h  * Le prochain Marché sera le 4 octobre	7 Bonne Fête du Travail! Fadoq Pétanque 18h30 Bureau municipal Fermé	8 Conseil 19h30 ÉTAB salle multi Afeas * à confirmer Souper 17h30 Salle municipale	9 Agora 20h Spectacle Fadoq Pétanque 18h30 Viactive 9h30 Salle municipale	10 	11	12
13	14 Fadoq Pétanque 18h30	15  Garde paroissiale 19h30 Salle municipale	16 Fadoq Pétanque 18h30 Viactive 9h30 Salle municipale	17 	18 MUNICIPALITÉ Saint-Narcisse  Date de tombée pour recevoir vos infos...	19
20	21 Fadoq Pétanque 18h30	22  Arrivée de l'automne à 9h31	23 Fadoq Pétanque 18h30 Viactive 9h30 Salle municipale	24  Fadoq Bingo 13h à 15h Exceptionnellement Salle municipale	25	26
27	28 Fadoq Pétanque 18h30	29 	30 Fadoq Pétanque 18h30 Viactive 9h30 Salle municipale	Veuillez nous faire parvenir les dates de vos activités pour la confection de notre calendrier 2021!!!		Le 3e versement des taxes est dû dès le 1er octobre

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**

**LE MEILLEUR
SE TROUVE CHEZ NOUS!**

